

## **Communication du Maire de Paris sur la lutte contre la pollution.**

12/11/2012

Par M. Bertrand DELANOË - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, comme toutes les grandes agglomérations européennes, notre ville doit lutter chaque jour contre une pollution protéiforme dont l'impact sur la santé publique est parfaitement démontré. Cette nécessité fait consensus aussi bien chez les scientifiques que chez les Parisiens.

Elle nous impose de préserver, de défendre et de reconquérir un environnement où cohabitent chaque jour plus de 2 millions de résidents et plusieurs millions de visiteurs. C'est pour nos concitoyens que notre ville s'est engagée dès 2001 dans un combat sanitaire de grande ampleur visant à rendre son air plus respirable.

Ce combat intègre bien-sûr l'exigence de justice sociale. Nous sommes en effet conscients que les populations les plus modestes de Paris et de la métropole ne doivent pas être les victimes de la lutte contre une pollution dont elles sont les premières à souffrir. Je précise que c'est bien les populations les plus modestes qui sont les victimes de cette pollution.

L'amélioration continue de la qualité de l'air à Paris depuis 2001 doit objectivement beaucoup à l'action résolue de notre collectivité. En 10 ans et ce n'est pas contestable, nous avons fait baisser le trafic automobile de 25%.

Aujourd'hui les résultats sont là. Les quantités d'oxyde et de dioxyde d'azote mesurées dans l'air ont baissé respectivement de 28 et 18%. Plusieurs polluants particulièrement nocifs ont quasiment disparus. Le dioxyde de soufre, le benzène et le plomb par exemple ont chuté respectivement de 94, 90, et 98%. Quant aux gaz à effet de serre, ils ont diminué sur la même période de presque 10%, principalement grâce aux économies d'énergie opérées sur nos bâtiments.

Cette dynamique se poursuit avec la rénovation thermique de 4.500 logements sociaux par an et l'installation de 25.000 mètres carrés de panneaux solaires. Elle doit nous conduire à réduire nos émissions d'un tiers d'ici 2020. Notre collectivité prend toute sa part de cet effort, notamment en continuant à optimiser la performance énergétique de ses établissements. 200 nouvelles écoles feront ainsi l'objet de travaux d'isolation avant même la fin de la mandature.

Dans le même temps des initiatives nouvelles, envisagées en lien avec le Plan de Protection de l'Air, sont susceptibles d'amplifier ces progrès. Je pense en particulier à la limitation de l'usage de l'héliport aux seuls vols d'urgence, ou encore à l'encadrement des chaufferies collectives. Nous avons en effet été confrontés au cours des neuf premiers mois de l'année à une persistance inquiétante de la pollution aux particules fines.

Cette menace fait l'objet d'une réglementation européenne contraignante susceptible d'entraîner de lourdes amendes pour la France. Elle appelle aujourd'hui de notre part une réponse courageuse et déterminée. Dans un contexte politique national désormais propice à la mise en place de stratégies communes entre l'Etat et les collectivités, il nous apparaît indispensable d'intensifier notre combat pour la santé de nos concitoyens.

L'actualisation de l'étude d'Airparif soumise au conseil doit nous permettre de mieux identifier les causes du danger, pour pouvoir y répondre de façon plus efficace.

Mais dans la mesure où les industries toxiques ont pratiquement disparu de notre ville, il faut bien l'admettre, c'est la voiture qui constitue aujourd'hui la principale source de pollution. Il est donc nécessaire de continuer à réduire son influence.

Cela implique en premier lieu de rééquilibrer l'espace public au bénéfice des modes de déplacements alternatifs. C'est le sens du transfert aux piétons et aux cyclistes depuis 10 ans de 75 hectares de chaussée dominés jusqu'alors par la voiture. Cette reconquête se poursuit sur les boulevards des maréchaux et les voies sur berge, où l'environnement urbain gagnera en salubrité, mais également en beauté, en convivialité et en dynamisme économique.

Les circulations douces, à la fois moins polluantes, moins bruyantes et moins coûteuses pour les Parisiens, connaissent dans ce cadre rénové un essor très important. Le nombre de déplacements à vélo, par exemple, a doublé en 10 ans. La mise en place de Vélib', l'extension des pistes, des doubles sens cyclables, et la création de plus de 35.700 places accessibles aux vélos permettent aux Parisiens de mieux vivre et de mieux respirer, sans perdre en mobilité.

Nos concitoyens bénéficient en effet d'une vraie alternative, qu'il s'agisse de transports en commun ou de transport individuel, avec Vélib' et Autolib'. Avec une contribution qui approche la moitié de la participation des collectivités territoriales au budget du STIF, notre ville est partie prenante des grands chantiers en cours, comme le prolongement des lignes 4 et 12, la mise en service du tramway T3, et son avancée programmée jusqu'à la porte d'Asnières.

Avec l'extension de la ligne 14, nous préparons dans le même temps d'importantes opérations destinées à desservir les nouveaux quartiers de Clichy-Batignolles, tout en soulageant le trafic de la ligne 13. En soutenant enfin totalement depuis sa création le projet de métro du grand Paris, nous amplifions nos efforts en faveur des déplacements de banlieue à banlieue pour l'équilibre et le dynamisme de notre métropole.

Ce sont tous ces travaux d'infrastructure qui doivent nous permettre de donner un nouvel élan à la réforme du transport de marchandises engagée depuis 2005. Les 3 gares de fret programmées dans le cadre de notre politique d'urbanisme viendront renforcer le réseau déjà existant des espaces de logistique urbaine, pour imposer un dernier maillon écologique aux chaînes de livraison.

L'utilisation de la Seine, des canaux et même du tramway pour le fret sont des solutions d'avenir que nous favorisons dès aujourd'hui, pour que demain le développement économique de Paris ne soit pas synonyme de régression écologique.

Dans le même temps, la circulation métropolitaine doit être mieux régulée, en qualité comme en quantité. L'essentiel de nos efforts doit donc continuer à porter sur l'interdiction progressive des véhicules les plus polluants.

C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au Premier Ministre la constitution d'une Zone d'Action Prioritaire pour la qualité de l'Air (ZAPA) sur un territoire étendu jusqu'à l'A86. Elle devrait permettre dès 2014 de mieux protéger la partie la plus densément peuplée de notre métropole. Avec le soutien de l'Etat nous accompagnerions sa mise en œuvre d'une prime à la casse pour l'ensemble des possesseurs de véhicules polluants vivant sur son ressort.

Un abonnement gratuit à Autolib' pourrait également venir compenser, pour certains particuliers, les effets collatéraux de cette avancée sanitaire majeure. Afin que les autres communes d'Ile de France

soient pleinement associées à ces progrès, nous soumettrons à la Région et à la Métropole l'idée d'un péage métropolitain pour les poids lourds sur les autoroutes franciliennes. Enfin, le passage dès l'an prochain de 90 à 70 stations de recharge pour les voitures électriques offrira à tous les Parisiens une borne proche de leur domicile. Avec un parc automobile intégralement sorti du diesel, notre collectivité a pour sa part déjà amorcé avec succès cette transition. Parallèlement, la diminution de la vitesse à 70 kilomètres heure sur le périphérique et à 30 kilomètres heure dans certaines zones très fréquentées, par exemple aux abords des écoles, nous permettra de réduire les nuisances et les dangers, mais également de mieux harmoniser les rythmes de circulation.

Cette mesure favorisera l'émergence d'un trafic moins bruyant et plus discipliné dont les bienfaits en termes de tranquillité et de sécurité routière profiteront à tous. En limitant la vitesse de certains pour améliorer la circulation de tous, nous poursuivons donc la transition engagée avec succès en 2001 entre un système rigide où la voiture prenait toute la place et une régulation souple où elle conserve, aux côtés d'autres usages, toute sa place.

Mes chers collègues, la lutte contre la pollution est une revendication légitime et forte de nos concitoyens. Notre collectivité a fait le choix depuis 10 ans de l'intégrer à une politique globale et cohérente des déplacements et de l'environnement. Julien Bargeton et René Dutrey, dont je salue ici la compétence et l'engagement, travaillent de concert pour que Paris soit à la fois dynamique et vivable. C'est dans cet esprit que nous avons décidé de prendre toutes les mesures relevant de nos compétences pour faire reculer la pollution.

C'est dans cet esprit également que nous attendons avec confiance de l'Etat des engagements clairs pour soutenir notre politique. C'est dans cet esprit enfin que nous proposerons à nos partenaires de la métropole de débattre d'améliorations profondes que nous pourrions conduire conjointement au cours des prochaines années. Ensemble, nous saurons faire en sorte que cette nouvelle étape dans la lutte contre la pollution, loin de toute régression, nourrisse à la fois le dynamisme économique et le progrès social à Paris et dans sa métropole.